

**LES TENDANCES FÉDÉRATRICES DES DÉVIATIONS  
DU FRANÇAIS CAMEROUNAIS  
DE L'IDENTITÉ DES PROCESSUS LINGUISTIQUES DANS LES  
CHANGEMENTS DIACHRONIQUES ET GÉOGRAPHIQUES**

**Angéline Djoum Nkwescheu**  
Université de Buéa

**Introduction**

Les recherches en linguistique générative ont démontré que les changements linguistiques diachroniques sont le produit de processus linguistiques tels : la simplification, l'addition, l'effacement, l'insertion, le changement d'ordre et la complication<sup>1</sup>.

L'analyse intensive et extensive des aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun a fait constater que cette variété de langue est sujette à diverses déviations par rapport à la norme de référence.

En effet, cette étude approfondie menée sous le modèle génératif a démontré que la spécificité de cette variété de langue se doit aux nombreux écarts par rapport à la norme de référence. Il a ainsi été inventorié, d'une part, des déviations dues à la manifestation du substrat linguistique du locuteur, d'autre part, des écarts aux origines internes au français camerounais lui-même, de même que quelques-uns dont les causes n'ont pu encore être déterminées<sup>2</sup>.

La question de savoir si ces déviations si diverses ne seraient pas en fait la manifestation extérieure d'une cause ou d'une tendance fédératrice a émergé d'elle-même. En effet, fort de l'assertion d'André Martinet qui pense que les écarts dus à l'interférence sont la conséquence du réflexe de la loi du moindre effort qui préside chez tout être humain, je me suis posé la question de savoir si l'ensemble des déviations du FC ne serait pas sous-tendu par la même cause que l'interférence, d'autant plus qu'un autre éminent linguiste, Rod Ellis, déclare que : « second language learners constantly seek to simplify the pathern of the target language, always [try] to regularise the irregular pathern »<sup>3</sup>.

Le linguiste fonctionnaliste André Martinet affirme en effet que les interférences de la langue maternelle dans la langue seconde ou étrangère sont la conséquence de la loi du moindre effort qui régit le comportement de tout être humain. Ce principe de l'économie fait en sorte que « le comportement humain [soit]

---

<sup>1</sup> Chumbow Beban S. (197:184-204).

<sup>2</sup> Djoum Nkwescheu (2000).

<sup>3</sup> Cité par Simo Bobda (1992:561).

soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre [les] buts qu'il s'est fixés »<sup>4</sup>.

S'il se trouve qu'au-dessus des causes directes des écarts des langues secondes par rapport à la norme de référence il y avait une super-cause, la connaissance de celle-ci, non seulement fera reculer les frontières de la connaissance linguistique, mais aussi, elle sera utile à l'enseignement de la langue seconde/langue étrangère. Elle pourrait ainsi permettre la conception d'outils pédagogiques encore plus appropriés.

Il sera tour à tour examiné, dans cet article, les déviations du français camerounais par rapport à la norme de référence aboutissant, d'une part, à la simplification du système (pour le locuteur camerounais<sup>5</sup>) et, d'autre part, à la complication de celui-ci. Mais avant d'y arriver, il est nécessaire de présenter les variétés de langues françaises mises en contraste dans ce travail de recherche ainsi que les premières langues des 88 informateurs.

Le français camerounais dont il question dans cet article est le français moyen camerounais. Celui des cadres de la fonction publique obligés de faire un usage presque quotidien d'un français surveillé mais courant et celui que Suzanne Lafage dit être du niveau « acrolectal », celui dont « l'accès [continue-t-elle] est médiatisé par les études supérieures »<sup>6</sup>.

Le français considéré comme étant la variété de référence est celui qui est transcrit dans le dictionnaire *Le Petit Robert*.

Les 88 informateurs qui ont produit le texte de 466 pages qui a constitué le corpus de ce travail d'analyse ont tous appris le français à l'école. Ils ont pour moyenne d'âge 40 ans et sont en majorité des enseignants. Le corpus en question est un texte de 1170 minutes (soit 13 minutes 28 s par informateur) recueilli sur magnétophone. Il s'agit d'un texte de deux types : le *formal speech* (langue surveillée) et le *reading passage style*<sup>7/8</sup> selon la classification de William Labov.

Le choix des informateurs était également conditionné par la langue première du concerné car il était question d'étudier le français le plus représentatif possible. Le Cameroun comporte environ 280<sup>9</sup> langues nationales ; il a fallu choisir les locuteurs des langues véhiculaires (b̄ati-fang, basaa, f̄e'ef̄e'é, fulfulde), des langues à forte démographie (ḡj̄emb̄d̄d̄ŋ, gh̄m̄álá'), une langue (le mundā) située au cœur d'une grande langue véhiculaire (le fulfulde) mais à laquelle elle résiste pour des raisons de conflits séculaires et, deux dialectes (eton et ew̄ondo) d'une même langue (b̄ati-fang) afin de voir si des variations pouvaient se retrouver dans

<sup>4</sup> Martinet (1974 : 176).

<sup>5</sup> Le fait de garder ses habitudes langagières est selon moi une sorte de simplification même si le processus en question est dit *marqué*.

<sup>6</sup> Prignitz, G. (1996 : 550).

<sup>7</sup> Afin d'obtenir un texte spontané de l'informateur, à aucun moment il ne lui a été révélé que le produit de l'enquête avait des fins d'analyse phonétique. Les interviews portaient toujours sur un sujet brûlant variant selon le lieu de notre enquête. J'ai réussi à faire lire les questions par chacun des informateurs, questions auxquelles ils répondaient par la suite avec autant d'extension que possible. Le questionnaire était constitué d'éléments linguistiques ciblés.

<sup>8</sup> William Labov, 1973, résumé par Simo Bobda, 1992.

<sup>9</sup> Ethnologue (1996).

le français de locuteurs d'une même langue selon le dialecte. Il fallait que chacune de ces langues ait déjà été standardisée. Les caractéristiques principales de ces langues nationales camerounaises sont les suivantes :

- 1- Port d'un ton par chaque syllabe, 87,5%<sup>10</sup> (toutes sauf le fulfulde),
- 2- Port d'un accent de mot, 13,5% (seul le fulfulde),
- 3- Intonation interrogative fluctuante par rapport au ton de la dernière syllabe de la phrase : 62,5%,
- 4- Intonation de la phrase assertive dépendante des tons la composant : 62,5%,
- 5- Intonation de la phrase assertive identique à celle du français : 37,5%,
- 6- Rythme régi essentiellement par la mélodie des tons ou de l'accent : 100%,
- 7- Sons totalement absent : [ø] 100%, [œ] 87,5%, [y] 75%, [ɔ] 33,33%, [ə] 25%, [ɥ] 75%, [r] 37,5%.
- 8- Apparition de certains sons dans de contextes précis pour certaines voyelles problématiques :
  - en syllabe fermée : /e/ dans 75% des L1 et /ɛ/ 87,5% des L1.
  - en syllabe ouverte : /o/ dans 50% des L1 ; /ɔ/ dans 62,5% des L1.
- 9- Agglomérats de consonnes (CC) inconnus dans 87,5% des L1 ;
- 10- Agglomérats de voyelles (VV) inconnus dans 87,5% des L1<sup>11</sup>.

### 1. La simplification du système du Fc<sup>12</sup>

Beban Sammy Chumbow déclare que “the effect of simplification seems always to be the application of the rule to a wider range of environment in the later stage. [...] Rule simplification claims that languages evolve in the direction of increasing generality so that rules tend to become less restricted i.e. more general at a later stage”<sup>13</sup>.

Dans le cas de la simplification du système du français camerounais, en dehors de l'hypermultitude de règles du FS, il y a une multitude d'autres déviations dont l'effet est la simplification du système en ceci qu'elles évitent de trop grands efforts aux locuteurs camerounais soit par :

- La fidélité aux habitudes langagières acquises avec la langue première tant sur le plan prosodique que phonématique ;
- Les réajustements phonologiques permettant aux organes articulatoires de ne pas réaliser des sons contigus aux caractéristiques trop distantes (assimilation) ou des sons et des structures syllabiques requérant des efforts importants (restructuration segmentale et syllabique) ;
- La fidélité à la forme graphique des mots pendant la prononciation ;

<sup>10</sup> Le pourcentage ici est celui des langues concernées.

<sup>11</sup> Pour d'amples informations, Cf. Djoum Nkwescheu (2000 : 174-176).

<sup>12</sup> FC = Français Camerounais, FS = Français Standard.

<sup>13</sup> Chumbow Beban, (*Ibid*: 186).

- L'assimilation à un système maîtrisé de tout ce qui ressemblerait à ce dernier.

### **1.1. La fidélité aux habitudes langagières acquises avec la langue première.**

C'est un fait admis que « fréquemment, le bilingue identifie un phénomène d'une langue et un phénomène de l'autre langue et les articule de façon identique »<sup>14</sup>. Il s'agit ici du phénomène d'interférence linguistique qu'André Martinet définit comme étant « ...les changements déterminés dans une langue par les contacts avec une autre réalité linguistique ; [changements provenant de] l'identification abusive d'unités phoniques de deux langues différentes »<sup>15</sup>. Cette définition du père de la linguistique fonctionnaliste rejoint celle d'Uriel Weinreich qui affirme qu' « interference arises when a bilingual identifies a phoneme of the secondary with one of the primary system and, in reproducing it, subjects it to the phonetic rules of the primary language »<sup>16</sup>.

La capacité d'articuler les sons d'une deuxième langue par tout être humain est essentiellement tributaire de sa langue première, sa langue maternelle. Sammy Beban Chumbow déclare à cet effet qu' «in the process of learning a foreign language, one language functions in a special relation with the target language. The learner appears to be in need of a firm stand or a past linguistic experience in the form of an internalised linguistic system from which to tackle the foreign language. In second language learning (which is the most basic foreign language learning situation), the mother tongue (or first language) is, naturally, the language that functions in this special relation with the target language»<sup>17</sup>.

La manifestation de l'incidence du substrat linguistique est essentiellement un acte non délibéré. Elle a pour cause principale soit l'inattention du sujet parlant qui, à peine a-t-il saisi quelque chose qui ressemble à une expérience de sa langue première, ne cherche pas plus loin mais est convaincu d'avoir déjà tout compris, soit l'absence d'application de ce dernier pour produire la forme exacte quand il aurait réussi à en saisir « l'étrangeté » ; ceci d'autant plus si grâce à sa production il arrive à communiquer aisément<sup>18</sup>. Ce phénomène serait dû au penchant naturel de l'être humain à ne pas dépenser de l'énergie non nécessaire ; « [les interférences] représent[a]nt une telle économie [ ... ] sont de ce fait [très] naturelles »<sup>19</sup>.

L'incidence du substrat linguistique se manifeste tant sur le plan prosodique que segmental et syllabique dans le français parlé au Cameroun.

---

<sup>14</sup> Martinet (*Ibid.*: 192).

<sup>15</sup> *Ibid.*, 13.

<sup>16</sup> Weinreich, U. (1953/1974).

<sup>17</sup> Chumbow Beban S. (1984: 288).

<sup>18</sup> Ce qui est généralement le cas au sein d'une même communauté.

<sup>19</sup> Martinet, A. (*Ibid.*: 169)

### 1.1.1. La présence manifeste de l'économie de l'effort dans les réalisations prosodiques du Fc.

#### 1.1.1.a. Sur le plan accentuel<sup>20</sup>

Dans le français de référence, l'on distingue des éléments dits accentogènes et d'autres dits non accentogènes<sup>21</sup> (les proclitiques de moins de deux syllabes), c'est-à-dire respectivement des items portant l'accent en représentation sous-jacente ou non. Il en est de même dans le français parlé au Cameroun. Par ailleurs, dans le français standard « [l'accent] consiste en un plus grand effort expiratoire et articuloire [...] et [dans] l'allongement de la syllabe accentuée »<sup>22</sup> ; ou alors en de « variations mélodiques »<sup>23/24</sup>. En outre, dans le français de référence, « une mélodie relativement plate caractérise les syllabes inaccentuées »<sup>25</sup>.

L'accentuation, en FC, se traduit par l'élévation du schème vocal appuyée d'une certaine énergie dans l'articulation. La quantité vocalique n'est pas présente dans le FC en tant que marque accentuelle.

Exemples (I.1) :

FS		FC	
maløʁøz'mã	→	[mâlørøzə 'mãŋ] <sup>26</sup>	malheureusement
e'tyd	→	[è 'tÿdè ]	étude
opaxa'vã	→	['õpàrà 'vãŋ ...]	auparavant

a.1- La simplification du processus accentuel par la substitution du système tonal au système accentuel.

Le choix de la hauteur mélodique doublée de l'intensité pour manifester la présence ou l'absence de l'accent dans le français camerounais est facilement explicable du moment où dans les langues maternelles de la grande majorité de ces locuteurs existent des tons qui s'expriment au moyen de ces mêmes paramètres<sup>27</sup>.

Une syllabe accentuée dans le français camerounais est produite avec une force articuloire doublée soit d'une mélodie haute [ ´ ], soit d'une mélodie complexe montante [ ˇ ] ou descendante [ ^ ]. La syllabe non accentuée est réalisée avec une hauteur mélodique basse [ ` ] comme dit supra. Lorsque l'accentuation exprimée par une mélodie haute [ ´ ] ou une mélodie montante [ ˇ ] est portée par une

<sup>20</sup> Tout au long de cet article, afin de surligner la syllabe accentuée, celle-ci sera précédée du trait diacritique [ ' ] (en plus de la marque stipulant la hauteur mélodique avec laquelle elle est produite en FC).

<sup>21</sup> Garde, P. (1968).

<sup>22</sup> Lucci, V. (1983 : 36) qui résume Fónagy.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Pour plus d'informations sur le phénomène accentuel du français standard, voir Djoum Nkwescheu, A. (2000).

<sup>25</sup> Leon, P. et M. (1979 : 64).

<sup>26</sup> Ces exemples qui semblent inutiles pour l'instant permettront une meilleure compréhension de la suite des analyses.

<sup>27</sup> Le ton bas est réalisé avec une hauteur basse et le ton haut avec une hauteur élevée renforcée par une certaine énergie articuloire qui lui confère un degré certain d'audibilité.

syllabe apparaissant en finale absolue de phrase assertive, sous l'effet de l'intonation, la mélodie haute devient moyenne [˘] tandis que la mélodie complexe montante devient basse-moyenne [˘˘].

Dans les langues à tons, ces diverses formes de réalisation traduisent respectivement les tons haut, bas-haut, haut-bas, bas, moyen et bas-moyen. Lorsque l'accentuation est manifestée par une hauteur mélodique complexe de la voix, le versant élevé de celle-ci est réalisé avec les mêmes paramètres que l'accentuation ponctuelle [˘], c'est-à-dire avec une élévation de la voix combinée avec de l'énergie articulatoire tandis que le versant bas est effectué avec un simple abaissement de la voix. La partie moyenne de la mélodie basse-moyenne est réalisée avec une élévation de la voix et une énergie articulatoire moindres par rapport à la hauteur élevée, mais plus grandes que celles avec lesquelles est produite la hauteur mélodique basse<sup>28</sup>.

a.2- La simplification du système par la transformation d'une langue à accent de groupe syntagmatique en langue à accent lexical

L'accent du français parlé au Cameroun est un accent de mot, c'est-à-dire que, contrairement au français standard dans lequel le mot perd son accent au profit du groupe d'idées (« quand le mot français est introduit dans une phrase, il perd son individualité au profit du groupe. »<sup>29</sup>), l'accent porté par chaque mot accentogène en structure profonde y est maintenu en structure de surface. Exemples (I.2) :

FS	FC	
ʒmãvɛ d'mɛ̃	ʒð mãŋ 'vɛ dð'mɛ̃ŋ	Je m'en vais demain
vjeʒi'si tud'sɥit	'vjɛŋ zi'si 'túdð 'sɥit	Viens ici tout de suite

a.3- Le maintien de la marque prosodique d'une voyelle malgré l'altération ou l'effacement de celle-ci

a.3.1- Le maintien de la marque prosodique d'une voyelle malgré sa semi-vocalisation

Tel que cela se passe dans les langues à tons, en français parlé au Cameroun, la hauteur que porte la voyelle en structure profonde ne disparaît pas souvent en cas d'altération de la voyelle. Cette altération, dans le cas d'espèce, est la semi-vocalisation. Ainsi, étant donné que la semi-voyelle n'est pas un segment syllabique, c'est-à-dire un élément susceptible d'arborer une manifestation prosodique, la hauteur mélodique de la voyelle qui change de nature se délie et devient flottante. Par le biais du processus phonologique appelé propagation, cette marque prosodique va, par la suite, se joindre à la voyelle qui apparaît à sa droite, voyelle qui, à cause de sa position finale dans le mot, est produite avec une élévation simple de la voix, marque d'accent. Il sera ainsi donné naissance à une hauteur complexe bas-haut encore appelée mélodie complexe ascendante.

<sup>28</sup> Dans le français parlé au Cameroun, l'on ne saurait parler de tons dans ce cadre avec les valeurs qui sont les leurs dans les langues dans lesquelles ils sont attestés. Leurs valeurs n'y sont pas distinctives.

<sup>29</sup> Léon, P. et M., 1979, (*Ibid.* : 72).

Exemples (I.3):

FS	FC	FC	FC
tɛwa...	'trwǎ ...	sə 'lɥĩ ...	mà 'nɥǐl...
ameljɔka'sjɔ ...	àmèljòrà 'sjɔŋ...	'ɔzò:'duĩ ...	'puĩ...
mwē...	'mwēŋ ...	'éspè 'rjãŋ'só...	èdýkà 'sjɔŋ...
'sqivɛ...	'sqĩ 'vró...	'bjěŋ...	'qĩ ...

Dérivation :

B H	B H	B H	B H
	‡		\\
C V V (Cə)# [+ seg.]	CS V	CS V	CS V
\\	\\	\\	\\
R1 x →	x →	x →	x

Semi-vocalisation et dé-liaison de la mélodie basse	Flottement de la hauteur mélodique basse déliée	Rattachement de la hauteur mélodique basse flottante à la voyelle subséquente
---	--	---

a.3.2- Le maintien de la marque prosodique d'une voyelle malgré son effacement

a.3.2.1- *Le cas du groupe « j'ai »*

Comme dans les langues camerounaises, lorsqu'une voyelle est supprimée dans un mot, la hauteur mélodique qui était la sienne à l'origine demeure le plus souvent ; c'est le cas de la voyelle du groupe « j'ai ».

Le pronom personnel « je » est non accentogène dans le français parlé au Cameroun ; il se réalise donc toujours, dans le FC, avec la mélodie basse. L'auxiliaire « avoir », quant à lui, arbore l'accent depuis la structure profonde. Lorsque ces deux morphèmes sont mis ensemble, il se produit une élision de la voyelle de « je ». Cependant, le groupe « j'ai » porte toujours une hauteur mélodique montante [˥] au Cameroun. Ce phénomène est facilement explicable. En effet, tout comme dans les langues nationales camerounaises dans lesquelles le ton ne disparaît pas toujours après l'effacement de la voyelle, les hauteurs mélodiques d'origine des mots « je » et « ai » sont maintenues, d'où la modulation: /zə + é/ → /zə é/ → /zə́ é/ → [zě́].

La règle et la dérivation se présentent comme suit

B H	B H	B H	B H
			\\ /
R2 CV V →	C V V →	C V →	C V
\\	\\ ‡	\\	\\
x # x	x ∅ x	x	x
1 2	1 2	1+2	

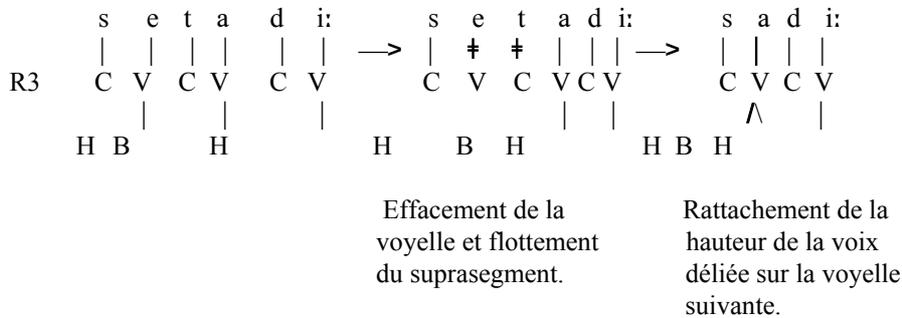
Structure sous-jacente	Règle d'effacement de la voyelle porteuse de la hauteur basse	Règle d'étalement et de jonction de la hauteur basse flottante à la voyelle suivante
------------------------	---	--

a.3.2.2- *Le cas du groupe « c'est-à-dire »*

Au cours de mes investigations, j'ai réalisé que presque tous mes informateurs disaient « [sâdî:] » au lieu de [seta'di:ɛ], forme standard ou [sètâdî:] forme normalement attendue<sup>30</sup> du français camerounais. La voyelle [a] dans le mot composé [sâdî:], tel qu'on le constate, porte toujours une mélodie complexe descendante [˘]. A la suite de mes analyses, il s'avère que la partie haute de cette modulation est la hauteur de la voix originelle de la voyelle du présentatif « c'est » qui, dans le groupe de mots « c'est-à-dire », porte cette marque prosodique en français camerounais. La plupart des prépositions monosyllabiques dans le FC sont non accentogènes et de ce fait arborent une mélodie basse. La préposition « à » dans le mot composé « c'est-à-dire » est réalisée avec une hauteur basse [˘]. Après l'effacement de la voyelle [e] dans le mot « c'est », la hauteur élevée de la voix avec laquelle elle était réalisée ne s'efface pas, elle devient flottante dans un premier temps, ensuite elle s'étale vers la droite pour former une hauteur mélodique modulée descendante avec la hauteur basse contiguë, en l'occurrence celle de [a]. C'est de cette liaison que résulte le phénomène prosodique contenu dans le mot phonétique « [sâdî: ...] » dans le français parlé au Cameroun. La dérivation de ce processus est établie ci-après :

/sètâdî: / → /s' tâdî: / → /s' âdî: / → /sâdî: / → [sâdî:]

Dérivation :



a.4- La simplification du système par des harmonisations prosodiques relatives aux langues à tons

La hauteur mélodique élevée [˘] ou complexe ascendante [˘˘] d'une syllabe, en français parlé au Cameroun, devient respectivement modulée descendante [˘˘] ou modulée montante-descendante [˘˘˘] dès qu'elle est suivie immédiatement par une hauteur mélodique basse [˘] ou montante [˘˘]. Il y a donc étalement de la hauteur basse vers la gauche sans déliaison comme dans une langue à tons.

<sup>30</sup> Il faut rappeler que chacune des syllabes du FC arbore une hauteur mélodique.

Exemples (I.5a):

FS	FC	
va'kās	và 'kãŋsə	vacances
'ātɛ	'ãŋtrə	entre
ilɛ 'fɛbl	'ĩ 'lɛ 'fɛblə	Il est faible
lə'mɛtɛ	(lə) 'mɛtrə	maître, mètre
ɔ l(ə) vɛ'nɛ:ɛ	'ɔŋ lə vɛ 'nɛrə	On le vénère.

Exemples (I.5b):

<b>FS</b>		<b>FS</b>
tynɛ'la kəpu:ɛ mǎ'zɛ		la'lɔŋ matɛ:kɛ'la
Tu n'es là que pour manger		La langue maternelle là...
<b>FC</b>		<b>FC</b>
'tɪ 'nɛ 'lǎ 'kɔ 'pɪ: mǎŋ'zɛ		là 'lǎŋ'gɔ matɛ:'nɛl 'lǎ...
<b>FS</b>		<b>FS</b>
ǎstǎ'la		iljǎ'na kisɔmɛm'tɛɛ...
En ce temps là...		Il y en a qui sont même très...
<b>FC</b>		<b>FC</b>
ǎŋ 'sɔ 'tǎŋ 'lǎ...		'i: jǎŋ 'nǎ 'khĩ 'sɔŋ 'mɛ 'mɔ 'trɛ ...

La formulation de cette règle est la suivante :

	(B) H	B (H)		(B) H B	B	(H)
	∨	∨	∨∨	∨		
R4	V	V	→	V		V

a.5- La simplification du système par la généralisation de la règle d'accentuation affective

Selon Paul Garde<sup>31</sup>, l'accent d'insistance se subdivise en deux types : l'accent affectif qui se réalise par une articulation énergique de la première consonne du mot, et l'accent intellectuel manifesté par « *un plus grand effort expiratoire et articulatoire* »<sup>32</sup> de la voyelle de la première syllabe du mot ou du groupe rythmique. Vincent Lucci désigne ce dernier par le nom d' « *accent didactique* »<sup>33</sup>. Il affirme que ce type d'accent est surtout réalisé par « *une couche socio-professionnelle [s'adressant] à un auditoire [...politiciens, enseignants]* ».<sup>34</sup> Cet accent intellectuel se place soit sur la préposition, soit sur la première voyelle du mot et ne se réalise que lorsque l'on s'adresse à un auditoire (conférence, étudiants...).

En FC, l'accent affectif ne se traduit pas par une articulation de la première consonne du mot, mais plutôt par l'accentuation soit d'un des mots non accentogènes qui précèdent le syntagme (conjonctions de coordination), soit du

<sup>31</sup> Garde, P. (1968).

<sup>32</sup> Lucci, V. (1983a: 36).

<sup>33</sup> *Ibid.*: 74.

<sup>34</sup> *Ibid.*: 70.

premier élément non accentogène d'un syntagme (prépositions, déterminants) d'un côté, et de l'autre par l'accentuation de la dernière voyelle autre que le schwa du noyau syntagmatique<sup>35</sup>.

Ainsi en français parlé au Cameroun, la marque d'insistance ne se place jamais sur la première syllabe d'un mot qui en possède plus d'une tel que cela se passe en français de référence ('va'kās ...vacances). Au contraire, elle occupe la même place qu'aurait occupée la mise en relief normal de la syllabe en français camerounais.

Ce qui en fait est un type de simplification puisqu'en FS, le mot portant un accent d'insistance peut, selon son contexte d'apparition, porter également l'accent normal. En effet, affirme Vincent Lucci, « [l']insistance [...] en français ne se substitue pas à l'accent de groupe rythmique, mais s'y ajoute »<sup>36</sup>, un même mot en FS pouvant porter les deux types d'accent s'il se retrouve en fin de groupe rythmique.

Vincent Lucci déclare par ailleurs qu'en FS, « la place des prépositions dans la phrase a une incidence sur leur accentuation. A l'initiale de phrase par exemple, l'accentuation de « dans » est très improbable à la lecture (ex : Dans aucun pays, le développement de la science n'a atteint...) alors qu'elle l'est davantage dans : “ le développement a atteint 'dans ce pays... ” »<sup>37</sup>. En FC par contre, le contexte d'apparition du syntagme n'importe pas. Il y a donc généralisation de la règle. Qu'il soit au début ou à l'intérieur de la phrase, le port de la marque accentuelle est effectif pour la préposition, le déterminant ou la conjonction de coordination. En outre, il ne s'agit pas ici d'un accent intellectuel comme c'est le cas en FS, mais plutôt d'un accent affectif plus fréquent et non réservé à un discours s'adressant à un auditoire spécifique.

Exemples (I.6):

FC

'á lè 'kōl	də 'sé zāŋ'fāŋ	'ó mà:'jē /'ō mà:'jē	'é òzòr'dī
à l'école	de ses enfants	au marché	et aujourd'hui

'ǎŋ prjòrì 'tē/'ǎŋ prjòrì 'té	'é lè zāŋ'fāŋ
en priorité	et les enfants

#### 1.1.1.b. La simplification du système du FC sur le plan intonatif.

La simplification intonationnelle du système du FC par rapport au FS se manifeste par la copie du système des langues premières des locuteurs sur la L2. Les efforts d'adaptation sont tout à fait minimisés. Ceci est effectif essentiellement sur le plan de la courbe mélodique d'une part, et d'autre part, sur le plan de la hauteur mélodique finale de la phrase interrogative.

<sup>35</sup> Je reparlerai de ce dernier cas infra.

<sup>36</sup> *Ibid.*:88.

<sup>37</sup> Lucci, V. (1983a: 87).

b.1- Le mouvement sinusoïdal de la courbe intonative du FC copié sur la L1

La présence d'accents ponctuels et/ou complexes et de hauteurs basses (marque d'absence de l'accent) sur chacune des syllabes de l'énoncé donne à la phrase du FC une courbe sinusoïdale. A cause de l'alternance entre les items accentogènes et non accentogènes, la courbe intonative est faite de courbes alternativement concaves et convexes (tel que dans les langues premières des locuteurs du FC) alors que la courbe intonative du FS est régulière<sup>38</sup>. Les exemples ci-dessous l'illustrent parfaitement :

La courbe en FS

Exemples (I.7): [ilɛtrɔ'fɛbl]

4	
3	Il
2	est
1	trop

faible

La courbe en FC

Exemples (I.10): [ 'ɪl 'ɛ 'trɔ̃ 'fɛblə ]

HR	Il
H	est op fai
BR	tro ai
B	ble

b.2-L'intonation interrogative directe copiée sur celle des langues premières

L'intonation dans la phrase interrogative diffère en français standard selon le type de phrase et selon les genres d'éléments qui la constituent. L'intonation dans la phrase interrogative du français parlé au Cameroun s'écarte de façon « rebelle » du modèle standard ; elle est le produit de l'interférence avec la langue maternelle des locuteurs.

Sa courbe en finale diffère selon qu'il s'agit d'une interrogation totale ou partielle. Quand c'est une interrogation totale, la voix est montante [ ~ ] en finale tandis que lorsqu'il s'agit d'une interrogation partielle, la voix est descendante [ ^ ]. Ceci est démontré dans les exemples ci-dessous<sup>39</sup> :

<sup>38</sup> Léon, M. (1991).

<sup>39</sup> L'unique différence entre la phrase affirmative et la phrase interrogative en français camerounais réside au niveau de la mélodie avec laquelle est réalisée la syllabe finale.

## Interrogation partielle

FS

Exemples (I.11):

4	mment
3	Co a
2	vez-vous ça?
1	fait

FC

Exemples (I.12): [kò 'mǎŋ à 'vé 'vú 'fé 'sā ]

HR	
H	mment vez-vous fait
BR/AB <sup>40</sup>	Co a ça?
B	

## Interrogation totale

FS

Exemples (I.13):

4	vous
3	Avez- mon
2	stylo ?
1	

FC

Exemples (I.14): [à 'vé 'vú mǎŋ stí 'lǒ ]

HR	
H	vez vous o ?
BR	A mon stylo
B	

<sup>40</sup> La première syllabe est au niveau « bas-relevé ». La hauteur basse en début d'énoncé en FC est plus haute que celle qui apparaît en médiane. Il en est de même de la hauteur élevée ; elles sont respectivement dénommées par l'auteur de ces lignes (hauteur « Bas Relevé » (BR) et hauteur « Haut Relevé » (HR)). En finale d'énoncé, la hauteur élevée est moins élevée que lorsqu'elle apparaît partout ailleurs. (Cf. Djoum Nkwescheu : 2000).

*1.1.1.c. La simplification du système du FC sur le plan rythmique.*

Le rythme du français camerounais est très simplifié pour le locuteur camerounais parce qu'il est presque identique à celui de sa langue première. Cet aspect de la prosodie est l'amalgame de beaucoup de facteurs parmi lesquels l'accent, l'intonation, la quantité vocalique, les liaisons, les enchaînements des groupes d'idées entre eux, etc.

Dans les langues à tons, les mots gardent plus ou moins leur individualité à cause de la valeur pertinente des tons que portent les segments syllabiques. Par analogie, les Camerounais font de l'accent du français qu'ils parlent un accent de mot.

En FC, quand il y a liaison ou enchaînement, la consonne est tout simplement détachée du mot auquel elle appartient en structure profonde et est ensuite « déléguée » dans le mot suivant commençant par une voyelle auprès de laquelle elle sert de consonne attaque, exemple<sup>41</sup>:

[vó zãŋfãŋ, « Vos enfants », zãsqĩ zâlê] « Je suis allé ». Cela donne au FC (en plus des autres paramètres) son rythme haché<sup>42</sup>.

Dans les langues à tons, toutes les voyelles sont prononcées car porteuses de tons. Par analogie, en FC, le « e » dit muet est souvent réalisé dans tous les contextes. Ce qui contribue à la lenteur appuyée du discours<sup>43,44</sup>.

La courbe intonative de la phrase en dents de scie due à la présence des hauteurs contraires de voix ponctuelles ou complexes sur chaque syllabe du discours, la réalisation distinctive de chaque mot et la lenteur appuyée du débit sont les manifestations du substrat linguistique du locuteur. C'est leur ensemble qui fait la spécificité du rythme du français camerounais.

**1.1.2. La simplification du système phonématique du Fc**

Le français camerounais simplifie son système phonématique soit par le non changement des habitudes langagières acquises avec la langue première, soit par la régularisation de l'irrégulier, soit par l'ignorance des différences légères ou alors par la conformité à la graphie.

*1.1.2.a La simplification du système par le non changement des habitudes langagières.*

L'incidence du substrat linguistique sur le plan phonématique en FC se manifeste essentiellement par le processus de substitution. Ce dernier est provoqué dans le français camerounais par l'inexistence dans la langue maternelle du locuteur

---

<sup>41</sup> Pour plus d'informations, confère Nkwescheu Djoum, A, 2004, « la prosodie typiquement camerounaise du français parlé au Cameroun » in *Epasa Moto*, Vol 4, mars 2004.

<sup>42</sup> Peyrollaz, M. (1954).

<sup>43</sup> Lucci, V. (1983a :116).

<sup>44</sup> Dell, F. (19978 ;78).

du son qui est ainsi remplacé par son équivalent le plus proche attesté dans sa langue première<sup>45</sup>.

a.1- La fidélité aux habitudes langagières sur le plan vocalique

a.1.1- y → i

La voyelle /y/ est systématiquement remplacée par sa version non arrondie, /i/, chez les populations ayant pour langues maternelles le mundã, le gbaja, le basaa et le fulfude.

Exemples (I.13):

FC		FC	
di	dû	izaže	usagers
optəni	obtenu	mizilmãŋ	musulman
etidə	études	tribi /təribi	tribu
okhin lakhin	aucune lacune	dispari	disparu

a.1.2- ø → e

Cette déviation par rapport à la norme standard est générale dans le français camerounais. Les voyelles antérieures mi-fermées deviennent étirées.

Exemples (I.14):

FS	FC	
økrəpɛ	eropɛjɛŋ	européen
økalitys	ekaliptys	eucalyptus
miljø	milje	milieu <sup>46</sup>

a.1.3- ə → e

Cette substitution a été inventoriée chez les locuteurs natifs du fulfulde et du basaa essentiellement. Dans la langue maternelle de ces derniers, le schwa est non attesté<sup>47</sup>.

Exemples (I.15):

FS	FC	
s(ə)gɔ̃dɛ:ɾ	segɔ̃ŋdɛ:	secondaire
kə	ke	que
l(ə)sɔ̃	lesɔ̃ŋ	leçon

a.1.4- ɛ → e

Chez les locuteurs natifs du fulfulde, nous avons relevé un nombre très élevé de réalisations de [e] dans les contextes où ce segment vocalique est plutôt

<sup>45</sup> Pour décréter un processus comme étant une substitution, il faut qu'il n'existe pas d'environnement pouvant faire soupçonner un quelconque phénomène d'harmonisation.

<sup>46</sup> Cette déviation peut tout aussi bien être la conséquence d'une harmonisation.

<sup>47</sup> Cette substitution a lieu le plus souvent en médiane de mot ou dans les monosyllabes, contextes dans lesquels les locuteurs natifs des langues camerounaises ci-dessus présentées rencontrent manifestement des difficultés d'articulation du schwa. Cette précision est pertinente parce que, comme nous le verrons un peu plus loin, le schwa est bien présent dans le français des locuteurs natifs du fulfulde et du basaa.

produit ouvert, ([ɛ]), tant en français standard qu'en français camerounais. Cette particularité s'explique par le fait que le phonème /ɛ/ n'existe pas en fulfulde<sup>48</sup>.

Exemples (I.16) :

FS	FF <sup>49</sup>	
avək	avək	avec
elɛv	elɛv	élève
biblijotək	biblijotək	bibliothèque
sɛɤvis	servisə	Service

a.1.5- ɔ → o

La substitution de la voyelle /ɔ/ est réalisée dans la très grande majorité des cas par les locuteurs natifs des langues fulfulde, mundā et ewondo<sup>50</sup>.

Exemples (I.17) :

FS	FF/FM/FE <sup>51</sup>	
ɛpək	ɛpək	époque
ekəl	ekəl	école
metəd	metəd	méthode

a. 2- La fidélité aux habitudes langagières sur le plan consonantique

/ʁ/ → /r/

La consonne spirante uvulaire /ʁ/<sup>52</sup> du français standard est systématiquement remplacée au Cameroun par la vibrante apicale /r/ dans tous les contextes<sup>53</sup>.

Exemples (I.24) :

FS	FC	
pʁimɛʁ	primɛr	primaire
fʁipɛʁi	fripɛri	fripérie
ʁəvəni:ʁ	rəvəni:r	revenir
ma:ʁʃe	marʃe	marché
pu:ʁkwa	purkwa	pourquoi

<sup>48</sup> Les Foulbés produisent la voyelle fermée [e] même en syllabe fermée par le liquide vibrant non latéral, je pense qu'il est question d'une substitution entraînée par la perception erronée du son [ɛ] par ces locuteurs.

<sup>49</sup> « Français des Foulbés ».

<sup>50</sup> Jean Jacques Marie Essono l'avait déjà signalé. Cf. Essono, J.J.M. (1979).

<sup>51</sup> FF/FM/FE= Français des Foulbés/ Français des Munda/Français des Ewondo.

<sup>52</sup> Je considère que dans le français standard, la forme profonde de la consonne spirante uvulaire [ʁ] est /ʁ/. Afin d'éviter de tomber dans des abstractions démesurées, je ne considère un élément comme forme profonde que si celui-ci apparaît au moins une fois tel quel en structure de surface. Henriette Walter (1977), à la suite de ses investigations, affirme n'avoir pas une seule fois entendu cette consonne autrement qu'uvulaire chez ses informateurs. Ainsi, bien que je sache que jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle la consonne liquide non latérale du français était une vibrante apicale, je ne puis dire que c'est elle qui est la structure profonde de la forme uvulaire produite aujourd'hui.

<sup>53</sup> Dans le français parlé dans la région du Maine-Orléans en France, la consonne liquide non latérale est également « vibrante apico-alvéolaire [...] en toute position... ». Cf. Walter, H., (1982 :138).

## a.3- La fidélité aux habitudes langagières sur le plan de la structure syllabique

L'enquête menée sur les langues premières des informateurs a démontré que les séquences de consonnes et les groupements de voyelles non identiques y sont inconnus à 87.5%.

La structure syllabique canonique du français standard et du français parlé au Cameroun est la même. Il s'agit de la forme CV. En effet, comme l'affirme Pierre Encrevé, « en français, la syllabe la moins marquée est la syllabe CV »<sup>54</sup>. Néanmoins, bien qu'« il y [ait] place dans les langues pour les structures et opérations marquées comme pour celles qui sont non marquées »<sup>55</sup>, le français parlé au Cameroun semble de loin beaucoup moins tolérer cette dérogation par rapport à la forme la plus naturelle (c'est-à-dire par rapport à la structure non marquée). Il déploie de grandes stratégies afin de se rapprocher toujours plus de cette forme canonique. Ce qui laisse croire que cela est dû aux habitudes langagières des locuteurs acquises avec la langue première.

La séquence de voyelles (VV) est inexistante dans le français parlé au Cameroun. Face à une séquence vocalique, la tendance est à la dislocation. Lorsque la séquence est une suite de voyelles dont la première n'est pas haute (auquel cas elle se semi-vocaliserait), en français camerounais, il n'y a pas hiatus comme c'est le cas en français de référence. Lorsque chacune des deux voyelles contiguës est, soit antérieure, /e, ε, ø, œ, i, y/, soit centrale, /a, ə/, il y a insertion du yod entre elles. Exemples : *rejalizəsɔ̃ʒɛ̃*, *laʒik*, *ajeropɔ̃*, *vejikhyl* (« réalisation », « laïc », « aéroport », « véhicule » respectivement). Si les deux voyelles ne sont ni antérieures ni centrales, il y a épenthèse de l'occlusive glottale sourde [ʔ] ou de la fricative glottale sourde [h].

Exemples :

de'ɔ̃:/dehɔ̃,	kohefisjɛ̃ʒɛ̃/ko'efisjɛ̃ʒɛ̃,	kohagyle/ko'agyle
« dehors »	« coefficient »	« coaguler ».

Quant aux agglomérats de consonnes, il est des cas où ils sont inévitables. Cependant, leur nombre ne dépasse jamais deux dans un seul constituant syllabique (que ce soit à l'attaque ou à la coda), même en situation de lecture mais surtout en discours spontané. C'est ainsi que les structures CCCV deviennent CCV (/stɛkykty:/ → [srykty:] structure), VCCC deviennent VCC (/tekst/ → [teks] texte, /kɔ̃prãdɛ̃/ → [kɔ̃mprã̃ɲd] comprendre) ou VC (exemple : /kɔ̃prãdɛ̃/ → [kɔ̃mprã̃ɲ] <sup>56,57</sup> tout simplement).

<sup>54</sup> Encrevé, P. (*ibid.* : 187).

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Ce processus est également attesté dans les français parlés en Côte-d'Ivoire et à l'île de la Réunion. Chez les Acadiens, cet effacement n'a lieu que lorsque la dernière consonne de la séquence est la consonne liquide latérale.

<sup>57</sup> Dans cet exemple, en français camerounais, l'on se retrouve face à trois consonnes en coda contre deux en français standard. Il s'agit de [ɲ, d, r].

Les séquences de consonnes en attaque de syllabe causées par l'effacement du schwa sont absentes du français parlé au Cameroun (\*[m, tɫ, dl, k, sɫ, kʒ, kd, ʒl, ʒt, ʒv, ʒm, nd, nk, np] etc.).

Exemples : sɫɔ « selon » et lɔʒ « leçon » du FS se réalisent respectivement səlɔŋ et ləsɔŋ.

*1.1.2.b. La simplification du système par la régularisation de l'irrégulier.*

Le français camerounais hypergénéralise la règle de spirantisation du français standard par la régularisation de l'irrégulier.

En effet, la nominalisation par l'ajout du suffixe « -ion » au radical des mots se terminant par la consonne /t/, engendre la transformation de celle-ci en consonne continue /s/. C'est le processus ici nommé « spirantisation ».

Exemples (I.25) <sup>58</sup> :		FS	FC	
ɔpt+ <sup>59</sup> e	opter	ɔpsɔ̃	ɔpsjɔ̃ŋ	option
afekt+e	affecter	afeksjɔ̃	afeksjɔ̃ŋ	affection
kɔ̃trakt+e	contracter	kɔ̃traksjɔ̃	kɔ̃ŋtraksjɔ̃ŋ	contraction

Cette règle connaît un blocage en français standard lorsque la consonne /t/ du radical est précédée par la sifflante sourde /s/ alors qu'en français camerounais, la présence de cette sifflante sourde dans le contexte sus-indiqué n'entrave aucunement l'application de la règle de spirantisation.

FS	FC	
kɛstjɔ̃	kɛsjɔ̃ŋ	question
kɛstjɔ̃ne	kɛsjɔ̃ne	questionner
ʒɛstjɔ̃	ʒɛsjɔ̃ŋ	gestion <sup>60</sup>

*1.1.2.c. La simplification du système par le rapprochement des caractéristiques des voyelles contiguës.*

En FC, il arrive fréquemment qu'une voyelle subisse une modification due à son environnement d'occurrence. Cette modification consiste en l'acquisition de traits qui la rapprochent du segment vocalique (voire consonantique) contigu. Dans un contexte autre que celui-là, cette voyelle modifiée est généralement produite sans déviation par le même locuteur. Il s'agit là du phénomène d'assimilation appelé harmonisation vocalique<sup>61</sup>. Cette dernière est le résultat de l'économie d'énergie car le locuteur ne fait pas l'effort de stopper l'élan des organes de l'articulation mis en marche afin d'en placer de nouveaux pour la production d'un son différent. Il est

<sup>58</sup> Le signe « + » indique la frontière morphémique ou plus clairement la limite entre le radical et l'afixe.

<sup>59</sup> Etant donné que le /t/ de « opter » devient [s] en FS dans le mot « option », l'on peut affirmer qu'il y a eu « spirantisation ». De même, le /t/ de « questeur » devient [s] dans « question » en FS. L'addition des deux sons [s] donnant toujours [s].

<sup>60</sup> Exception faite avec « bastion » qui est prononcé selon la norme standard.

<sup>61</sup> Il est question d'harmonisation vocalique parce qu'une voyelle influence une autre qui lui est voisine. Il s'agit ici d'un tour de force psychologique. Tout se passe comme si le locuteur avait des organes phonatoires en double, donc un ensemble pour la production des voyelles et un autre réservé uniquement aux consonnes.

sans aucun doute plus aisé pour les organes phonatoires de rester dans une position identique ou presque pendant l'émission de sons voisins. Le produit apparaît réalisé avec des traits évidents du son précédent ou du son suivant. Par le biais de ce processus :

- La voyelle /ə/ devient antérieure tendue lorsqu'elle est suivie ou précédée par une voyelle antérieure.

Exemples (I.26) :

FS	FC	
dəɔ:k	də'ɔ: / deɔ: / deɦɔ:	dehors <sup>62</sup> ;
t(ə)ny	teny	tenue ;
s(ə)khrete:	səkhrete:	secrétaire
ãk(ə)ʒistɛ	ãŋreʒistre	enregistrer
dev(ə)lɔpmã	develɔpãmãŋ	développement

- La voyelle antérieure, /e/, devient centrale lorsqu'elle est suivie par une voyelle centrale.

Exemples ((I.27) :

FS	FC	
pɾesizəmã	presizəmẽŋ	précisément
vɾɛmã	vrɛmẽŋ	vraiment
ezəmã	ezəmẽŋ	aisément <sup>63</sup>

- La voyelle haute, /y/, devient étirée lorsqu'elle est suivie ou précédée par la voyelle haute et étirée, /i/.

Exemples (I.28)<sup>64</sup> :

FS	FC	
sifyz	sifizə	suffisent
sydist	sɨdistə	sudiste
difikylte	dɨfikhɨlte	difficulté
komynike	komɨnike	communiqué

Cette assimilation de /y/ à /i/ est d'autant plus automatique que la seconde, pensé-je, est la seule parmi les deux à exister dans les premières habitudes

<sup>62</sup> La voyelle contiguë au schwa n'est pas antérieure dans le mot « dehors » comme c'est le cas dans les autres. Face à cette exception, trois hypothèses ont été postulées par l'auteur de ces lignes :

- Soit le schwa est antériorisé parce qu'il est précédé de la consonne /d/ qui est antérieure.

- Soit ce schwa est un peu relevé parce que suivi de la voyelle /ɔ/ dont la zone d'articulation est un peu plus haute que celle du schwa.

- Ou alors les caractères des deux segments /d/ et /ɔ/ qui entourent le schwa ont simultanément contribué à cette altération. Cette dernière hypothèse semble être la plus plausible.

<sup>63</sup> Tous les exemples de notre corpus viennent du suffixe adverbial.

<sup>64</sup> Je parle d'harmonisation ici parce que l'environnement s'y prête. Quand ce dernier ne justifie pas le remplacement de l'une des voyelles par l'autre, il est plutôt question de substitution.

articulatoires de la majorité des Camerounais. Cette déviation est attestée dans la production phonétique de tous mes 88 témoins. Cependant, son degré d'occurrence est beaucoup plus élevé chez les locuteurs natifs du fulfulde et du basaa.

- La voyelle /y/ devient postérieure lorsqu'elle est suivie par la voyelle postérieure et haute /u/. Le mot « surtout » dans mon corpus a été prononcé ainsi par l'ensemble des informateurs : /syʁtu/ → [su:tu], [sutu] ou [sɥtu]<sup>65</sup>.

- La voyelle /u/ devient moyenne lorsqu'elle est suivie par la voyelle moyenne, postérieure et arrondie /o/. J'ai constaté cela dans la production phonétique du mot « aujourd'hui » qui est successivement réalisé [oʒodɥi], [oʒoɔdɥi], [oʒordɥi], [oʒoɔdɥi].

*1.1.2.d. La simplification du système par l'assimilation à un système maîtrisé de tout ce qui lui paraîtrait semblable.*

Ce genre de déviations est communément dénommé « déviations dues à l'analogie ». Il s'agit d'écarts de prononciation par rapport à la norme standard dont l'explication ne se trouve que dans le rapprochement graphique du mot ou du morphème dans lequel se rencontre le son dévié avec un autre terme ou morphème. L'ensemble formé par les lettres « re » placé en initiale absolue de mot, dans le français parlé au Cameroun, est prononcé comme s'il s'agissait du préfixe de répétition « re ». Ces réalisations sont parfois sources de confusions que seul le contexte permet d'éviter.

Exemples (I.29) :

FS	FC	
ʁɛflɛʃi:ʁ	rɛflɛʃi:	réfléchir
ʁɛpɔ̃dʁ	rɛpɔ̃ɔdʁə	répondre
ʁɛpete	rɛpete	répéter

*1.1.2.e. La simplification du système par la fidélité à la graphie dans la prononciation des mots*

Les Camerounais âgés de plus de vingt-cinq ans dans leur grande majorité ont d'abord écrit le français avant de le parler. Ce processus explique pourquoi dans leur réalisation phonétique, l'on retrouve des déviations dont l'unique explication est l'influence de la forme orthographique du son en question. Les déviations dues à l'influence de la graphie ont été identifiées dans deux contextes :

- L'insertion du schwa due à l'influence de l'orthographe

Cette insertion consiste en la prononciation de la lettre « e » vraiment muette en FS. Cette lettre « e » est ajoutée au radical des verbes du premier groupe qui se terminent par une voyelle, lors de la formation des temps verbaux du futur et du conditionnel.

<sup>65</sup> Je n'ai pu trouver d'autre mot français comportant ces deux voyelles dans un contexte contigu. Néanmoins, tous ont prononcé ce mot avec déviation de la norme standard.

Exemples (I.30)<sup>66</sup> :

	FC	FS
signifiera	siɲifjəra	siɲifiɿa
loueront	luwəɾɔŋ / luwəɾɔŋ	luɿɔ
jouerez	ʒwəre / ʒuwəre	ʒuɿɛ
remaniement	rəmanjəmãŋ	ɾ(ə)manimã

- La voyelle [e] devient [ə].

Lorsque la lettre « e » ne porte pas d'accent orthographique, elle est prononcée [ə] en français parlé au Cameroun, même si elle est suivie de deux consonnes identiques.

Exemples (V.2):

FS	FC	
pɾɔfesjɔ̃	profəsjɔ̃ŋ	profession
nesəsɛ:ɾ	nesəsɛ:	nécessaire
tɛɿɛ̃	təɾɛ̃ŋ	terrain
vɛɾa	vəra	verra

## 2. Le système du Fc : une complication du système du Fs ?

Rod Ellis, nous l'avons vu, affirme que « second language learners constantly seek to simplify the pattern of the target language, always [try] to regularise the irregular pattern »<sup>67</sup>. Cette affirmation est grandement vérifiée dans le FC. Cependant, une quantité non négligeable d'écarts du FC par rapport à la norme de référence se trouvent en porte à faux par rapport à cette déclaration. En effet, il existe en français camerounais, des processus internes qui compliquent plutôt le système de la langue. Ce type de comportement linguistique avait déjà été attesté par Beban Sammy Chumbow mais plutôt dans les processus diachroniques.

Ce dernier affirme que : « Studies in diachronic linguistics [... have shown ] considerable evidence in the literature of rules becoming formally more complex at different stages [but] rule complication has until recently been considered erratic, exceptional, 'crazy' and even unnatural ». Dans son article intitulé « On complexity an explanations in linguistic change », cet éminent linguiste démontre que l'existence des processus de complication ne sont ni non naturels ni accidentels pour peu qu'ils soient systématiques<sup>68</sup>.

<sup>66</sup> Je commence ces exemples par la forme orthographique parce que je lui impute l'origine de la déviation en question dans ce paragraphe. Remarquons que la première colonne de production phonétique est celle du français camerounais et non celle du français standard tel que c'est le cas dans les exemples antérieurs.

<sup>67</sup> Cité par Simo Bobda, A. (1992 : 561).

<sup>68</sup> Chumbow Beban, S. (1975 :184-204).

Autant un grand nombre d'écarts du FC par rapport à la norme standard contribue à la simplification du système, autant l'on en dénombre dont on pourrait dire avec assurance que le résultat est la complication du système. Celle-ci se retrouve en FC principalement au niveau prosodique. Les analyses intensives et extensives des écarts prosodiques en langue seconde sont peu étendues. C'est sûrement pour cela que les théoriciens n'ont vu que le côté simplification qui caractérise les langues secondes. Le système du FC se complique par :

- La mise en relief normal de la syllabe par une mélodie complexe ;
- Les stratégies de mise en relief de certains mots non accentogènes ;
- La manière de traduire l'insistance.

### 2.1. La mise en relief normale de la syllabe en Fc par la modulation montante [ ˇ ]

Il a été dit supra que l'accent est traduit en français parlé au Cameroun par plusieurs types de marques prosodiques dont le choix, rarement facultatif, dépend de critères spécifiques. Ces marques prosodiques peuvent être soit une montée ponctuelle de la voix [ ´ ], soit une montée et une descente [ ^ ] ou une descente et une montée [ ˇ ] sur la même voyelle. La marque accentuelle avec une voix ponctuelle élevée est la plus commune. La marque accentuelle descendante [ ^ ] sur une syllabe est le fruit d'un processus tonologique (propagation d'une mélodie voisine par exemple) tandis que la marque accentuelle normale avec une hauteur de voix montante [ ˇ ] est l'aboutissement d'une complication de système (elle n'est pas le produit d'un quelconque processus tonologique évident). Ce type de mise en relief n'est pas la manifestation de l'incidence du substrat linguistique du locuteur. Il s'agit plutôt d'un processus interne au français camerounais.

En FC, seules certaines catégories d'items portent la hauteur complexe ascendante comme signe d'accentuation. Elles sont présentées dans les lignes suivantes :

#### 2.1.1. La dernière voyelle autre que le schwa de tout mot en non finale absolue, précédée de deux consonnes dont la seconde est une liquide

En français camerounais, la mise en relief de la syllabe est manifestée par une hauteur modulée montante [ ˇ ] sur la dernière voyelle autre que le schwa de tout mot, si et seulement si dans ce mot, cette voyelle est immédiatement précédée de deux consonnes dont la seconde est une liquide, /r/ ou /l/, et que le mot dans lequel elle se trouve n'apparaît pas en finale absolue d'énoncé.

Exemples (II.1.92) :

FS	FC	
ʁ(ə)vjɛ'dʁe...	rəvjɛŋ'drɛ...	(Il) reviendrait(demain)
'gʁo...	'grɔ̃...	(Un gros (...))
pʁə'gʁam...	prɔ̃'grāmɔ̃....	(Le) programme (de...)
'ply...	'plɥ̃...	(Le) plus (...)
mal'gʁe...	māl'grɛ̃...	Malgré (la crise...)
'tʁipl...	'trɥ̃'plɔ̃...	(Le) triple (...)
'tʁāt...	'trɛ̃ŋ'tɔ̃...	(Nous sommes le) trente (janvier).

2.1.1.a. Les adverbess et les locutions adverbiales en emploi scénique et de commentaire phrastique

Ces items portent systématiquement une hauteur modulée ascendante lorsqu'ils sont immédiatement suivis par une pause légère pouvant équivaloir à une virgule, pause que nous symbolisons par les signes « / ... » (évidemment en position non finale de phrase).

a.1- Les adverbess en emploi scénique

Exemples (II.1.93):

FS	FC		
d 'la /...	də 'lǎ /...	de là...	(...de [lǎ ], il ...)
ā 'ba /...	ãŋ 'bǎ /...	en bas...	(En b[ǎ ], elle a ...)
i'si /...	i 'sĩ /...	ici...	(Ic[ĩ ], il ...)
'la /...	'lǎ /...	là...	(là, il y avait ...)
ā 'o /...	ãŋ 'hǒ /...	en haut...	(En [hǒ ], il ...)
FS	FC		
la 'o /...	'lǎ 'hǒ /...	là-haut...	([lǎ hǒ ], l'on rencontre...)
la 'ba /...	là 'bǎ /...	là-bas...	([là bǎ ], les gens sont...)
la d(ə)'dǎ /...	'lǎ d(ə)'dǎŋ /...	là-dedans	([lǎ d(ə)dǎŋ], vous trouverez...)
la d(ə)'sy /...	'lǎ d(ə)'sũ /...	là-dessus	([lǎ d(ə)sũ ], il a mis...)
la d(ə)'vǎ /...	'lǎ d(ə)'vǎŋ /...	là-devant	([lǎ d(ə)vǎŋ], nous placerons...)
la 'kɔtɛ /...	'lǎ 'kɔŋ 'trɔ /...	là-contre	([lǎ kɔŋtrɔ ], ils ont disposé...)
si d(ə)'sy...	'sĩ d(ə)'sũ /...		Ci-dessus, (nous avons vu...)
si d(ə)'su...	'sĩ d(ə)'sũ /...		Ci-dessous, (nous présenterons...)
si d(ə)'vǎ...	'sĩ d(ə)'vǎŋ /...		Ci-devant, (les exemples...)
si 'ɜwɛ...	'sĩ 'ɜwɛŋ /...		Ci-joint, (vous trouverez...)
si 'kɔtɛ...	'sĩ 'kɔŋ 'trɔ /...		(Vous trouverez) ci-contre, ( une...)

a.2- Les adverbess de commentaire phrastique

La dernière voyelle des adverbess de commentaire phrastique suivis d'une pause légère, est toujours réalisée avec une hauteur modulée montante en français parlé au Cameroun, quand l'adverbe est placé en début de phrase.

Exemples (II.1.94) :

FS	FC	
dɔɛna'vǎ /...	dòrèna'vǎŋ /...	dorénavant,...
mɛt(ə)'nǎ /...	mɛŋt(ə)'nǎ /...mɛ 'nǎŋ...	maintenant...
aktɛl'mǎ /...	àktɛlèlè 'mǎŋ /...	actuellement,...
dɛzɔ:r'mɛ /...	dèzɔ:r'mɛ /...	désormais,...
nɛǎ'mwɛ /...	nɛjà'mwɛŋs /...	néanmoins,...
opara'vǎ...	òpàrà'vǎŋ /.../ òpàrà 'vǎŋ /...	auparavant,...
s(ə)pǎ'dǎ /...	sópǎŋ'dǎŋ /...	cependant,...

efektiv'mā /...	èfèktivə 'mǎŋ/...	effectivement,...
ã ne'fe /...	ãŋ nè 'fě/...	en effet
pàɾà'jœ:ɸ/...	pàrà 'jœ:/...	par ailleurs, ...
pu:ɸ'tã /...	pù:'tãŋ/...	pourtant,...

a.3- La dernière voyelle de certains mots d'autres catégories grammaticales, en position non finale de phrase

L'assignation de la hauteur modulée montante est également faite de façon systématique sur la (dernière) voyelle de certains pronoms démonstratifs, de certains adjectifs numériques cardinaux, de l'article défini contracté « au », de certaines prépositions, de certaines conjonctions de coordination, de certains pronoms relatifs et de certains pronoms sujets.

a.3.1- Des pronoms démonstratifs se terminant par [a] et [ø].

Exemples (II.1.95):

FS	FC	
s(ə)la...	səlá...	cela
sa...	sá...	ça
sø...	sø...	ceux

a.3.2- Le port de la hauteur mélodique complexe ascendante par les adjectifs numériques cardinaux commençant par les consonnes<sup>69</sup> [d] et [t]

Ce sont les mots [dõ] « deux », [dīs] « dix », [düz] « douze », [trwǎ] « trois » [trézə], « treize » et [trǎŋtə] « trente ». La voyelle de ces adjectifs numériques cardinaux porte toujours une hauteur complexe montante lorsque ces derniers figurent en position non finale de phrase<sup>70</sup>. Cette mélodie leur est assignée, qu'ils soient employés individuellement ou qu'ils soient en finale d'un adjectif numéral composé.

<sup>69</sup> Les adjectifs numériques cardinaux commençant par [t] rentrent dans cette rubrique. Il se trouve par ailleurs que ces adjectifs sont dotés d'autres caractéristiques leur assignant d'emblée le port de la hauteur mélodique montante. D'un côté, les voyelles autres que le schwa de « treize » et « trente » sont précédées par deux consonnes dont la seconde est une liquide. Quant à « trois », sa voyelle est précédée par une semi-voyelle. Un peu plus haut a été présenté le comportement prosodique d'une voyelle lorsqu'elle est précédée dans un contexte particulier par deux consonnes dont la seconde est une liquide. Il a également été fait cas de la hauteur mélodique des voyelles précédées par une semi-voyelle.

<sup>70</sup> L'on ne saurait dire s'il existe un rapport de cause à effet entre la consonne occlusive alvéolaire [d ou t] et l'assignation de la hauteur modulée montante. Néanmoins, parmi tous les adjectifs numériques cardinaux simples, seuls ceux commençant par ce type de consonne sont produits avec la marque accentuelle signalée en français camerounais.

Exemples (II.1.96):

a- Les adjectifs numériques simples :

FS <sup>71</sup>	FC	
dø 'zø	'dɔ̃ 'zɔ̃	deux oeufs
tɛwa'zã	'trwã 'zãŋ	trois ans
dɪ'zã	'dɪ 'zãŋ	dix ans
tɛã 'tã	'trãŋ 'tãŋ	trente ans
du'zã	'dũ 'zãŋ	douze ans
tɛɛ'zã	'trɛ 'zãŋ	treize ans

b- Les adjectifs numériques composés.

FS	FC	
sã dø za'ne	'sãŋ 'dɔ̃ zà 'nɛ	cent deux années
mil næf sã du'zã	'mɪ 'nɛ 'sãŋ 'dũ 'zãŋ	mille neuf cent douze ans <sup>72</sup>
mil næf sã dɪ'zã	'mɪ 'nɛ 'sãŋ 'dɪ 'zãŋ	mille neuf cent dix ans
sã tɛã'ta	'sãŋ 'trãŋ 'tãŋ	cent trente ans
mil sɪ sã tɛwa zã'fã	'mɪ 'sɪ 'sãŋ 'trwã zãŋ'fãŋ	mille neuf cent trois enfants
dø sã tɛɛ 'zã	'dɔ̃ 'sãŋ 'trɛ 'zãŋ	deux cent treize ans

c- Avec « deux », « douze », « treize » et « trois » en position non finale du mot.

FS	FC	
dø 'sã	'dɔ̃ 'sãŋ	deux cents
duz sã 'sɛ	'dũ 'zɔ̃ 'sãŋ 'sɛŋ	douze cent cinq
tɛɛz sã 'dɪs	'trɛ 'zɔ̃ 'sãŋ 'dɪs	treize cent dix
tɛwa sã 'kɛz	'trwã 'sãŋ 'kɛŋzə	trois cent quinze
dɪ sɛt 'tã	dɪ 'sɛ 'tãŋ	dix sept ans
tɛã sɛ'tã	trãŋ 'sɛ 'tãŋ	trente sept ans

Les mots « deux », « douze », « treize » et « trois » sont d'autres adjectifs portant le même type de marque accentuelle en finale de mot composé que « dix » et « trente ». Ils ne perdent jamais leur marque accentuelle dans un adjectif numéral composé, contrairement aux derniers (« dix », « trente »).

### a.3.3- Le cas de l'article défini contracté « au »

Bien que non accentogène, l'article défini contracté, en français parlé au Cameroun, porte dans la très grande majorité de ses occurrences une hauteur complexe montante. L'assignation de cette mélodie s'étend à tous les mots composés dans lesquels entre cet article.

<sup>71</sup> Il faut rappeler que l'adjectif numéral cardinal n'est pas accentogène en français standard. Dans les exemples ci-dessus, ce sont des proclitiques qui ne peuvent dans ce cas porter la marque de la mise en relief du groupe d'idées.

<sup>72</sup> Il faudrait attirer l'attention ici sur le caractère autonome des mots composant l'ensemble. Cette autonomie se manifeste par la conservation de la marque accentuelle normale sur chacun de ces éléments en français camerounais.

Exemples (II.1.97) :

Il est parti [ɔ̃] marché ;	Je viens [ɔ̃ ]près de vous...
Ils ont tous été punis, jusqu[ɔ̃ ] dernier ;	Ils vivaient ici [ɔ̃ ]paravant.
...[ɔ̃ ]quel cas...	[ɔ̃ ]jour d'hui

Par analogie, le segment vocalique initial de certains mots, formé par les lettres « au » n'ayant aucun rapport avec l'article défini contracté « au », est prononcé chez plusieurs de nos témoins avec la modulation montante.

Exemples (II.1.98) :

FS <sup>73</sup>	FC	
'otɛ	'ɔ̃ 'trɔ̃ ...	autre (pronom indéfini)
otɛə'mã	'ɔ̃trɔ̃ 'mãŋ	autrement
otɛə'fwa	'ɔ̃trɔ̃ 'fwã /...	autrefois

### 3. L'accentuation de la préposition monosyllabique en Fc relève de la complication

La préposition monosyllabique en FC est essentiellement non accentogène. La voyelle de cette préposition, dans cette variété de langue, prend une hauteur mélodique contraire à celle du mot non accentogène<sup>74</sup> qui la précède dans le processus de construction<sup>75</sup> syntagmatique. (Il s'agit exclusivement des prépositions « sans, sur, sous, dans, par, pour », (hormis « de » et « à »)). C'est ainsi que l'on aboutit à trois types de contexte déterminant le comportement accentuel de ces prépositions.

En effet, quand le mot non accentogène ((article, adjectif possessif...)) (précédant la préposition dans le processus de formation) est accentué, alors, la voyelle de la préposition est inaccentuée.

Exemples (III.4.104) :

pà: 'sɛ zãŋ'fãŋ,	pù: 'sɛ zɛ 'tɥd,	sù 'mɛ zãŋ'fãŋ,
Par ses enfants	pour ses études,	sous mes enfants,

<sup>73</sup> Le mot « autre » porte un accent en français standard lorsqu'il s'agit d'un pronom indéfini. Quand il s'agit d'un adjectif indéfini, l'accent échoit plutôt sur le mot déterminé.

Exemples : « un autre monsieur », [œ̃ otɛ mɔ̃'sjø] ; « un autre est venu », [œ̃ 'otɛ ɛvɔ̃'ny].

<sup>74</sup> A titre de rappel, un mot accentogène est un mot qui porte un accent en structure profonde. Pour le savoir, il suffit d'évaluer la hauteur mélodique avec laquelle il est produit lorsqu'il est prononcé isolément.

<sup>75</sup> Si l'on suppose que dans le processus de formation du syntagme, le noyau vient en premier, ensuite le déterminant ou « spécifieur », et que ce n'est qu'ensuite qu'apparaissent les autres éléments de la phrase, cela voudra dire que la préposition est introduite dans la phrase après le noyau de syntagme qui ici est le verbe, le substantif ou son représentant. Les premiers éléments s'attribuant d'abord leur hauteur mélodique, la préposition qui vient ensuite devrait y adapter la sienne.

dãŋ 'sə 'kā,                      sãŋ 'tɛ zãŋ'fãŋ,                      sɣr 'mɛ zãŋ'fãŋ  
 dans ce cas,                      sans tes enfants,                      sur mes enfants.

-Mais si le mot non accentogène ((article, adjectif possessif...) (précédant la préposition dans le processus de formation)) est inaccentué, alors, la voyelle de la préposition est accentuée.

Exemples (III.4.105) :

'pá: lã 'rúɬə,                      'pú: mǎ mè 'zõŋ,                      'dǎŋ sǎ 'kā / 'dǎŋ sǎ 'kā,  
 Par la route,                      pour la maison,                      dans ce cas  
 'sýr sè zãŋ'fãŋ                      'sú tà 'táblə,  
 sur ses enfants                      sous ta table,

En outre, la contiguïté d'un mot accentogène (substantif, verbe, ...) à la préposition permet à celle-ci de rester inaccentuée.

Exemples (III.4.105) :

pá: rǎ 'lís      pú: 'pjɛ:      dǎŋ 'sɛŋk 'zũ:                      sý: mǎ 'zý:      sù àŋ'zɛl  
 par Alice      pour Pierre      dans cinq jours                      sur mesure      sous Angèle

### 3.1. La complication du système par la marque d'insistance affective.

Le FC traduit l'insistance de deux façons. L'une, vue plus haut, résulte d'une sorte de simplification du système du FS tandis que l'autre, comme nous allons le voir, relève plutôt de la complication. L'accent affectif, en FS, se traduit par une articulation énergique de la première consonne du mot. En FC, cet accent est également traduit par la mélodie descendante sur la dernière voyelle autre que le schwa du noyau syntagmatique et est immédiatement suivi d'une pause longue non syntaxique<sup>76</sup>.

Exemples (III.4.162)<sup>77</sup>:

è 'týdǎ // ...      étude                      'dõnǎ //...      donne  
 nĩ 'vǎ //...      niveau                      'vãŋdǎ //...      vendent  
 vĩ 'lǎgǎ //...      village                      àm'pɛfǎ //...      empêche

<sup>76</sup> Vincent Lucci appelle « pause syntaxique » les « points virtuels de rupture entre les constituants (SN, SV, etc). [Les pauses non syntaxiques] sont les pauses qui ne sont ni en fin de phrase, ni en un point de rupture syntaxique (par exemple entre un article et un nom, un relatif et un verbe, une préposition et un nom, un auxiliaire et un verbe, un nom et son déterminant ». Il donne en guise d'exemples : « sur les ...'groupes ; ces...'travaux ; il faut...'accepter [...] », p. 41-42.

<sup>77</sup> Dans ce paragraphe axé sur la traduction de l'emphase par la mélodie descendante, les points de suspension précédés de deux grandes barres obliques signifient qu'il y a une pause importante après le mot qui en est suivi.

Ainsi, en français parlé au Cameroun, l'accent d'insistance est signifié sur les mots, têtes de syntagme, par une pause longue qui les suit et par la montée et la descente [ ^ ] de la voix sur la syllabe accentuée.

Les exemples ci-dessus permettent de constater qu'en français parlé au Cameroun, la marque d'insistance ne se place jamais sur la première syllabe d'un mot qui en possède plusieurs tel que cela se passe en français de référence ('ni'vo, 'ã'pɛʃ respectivement « niveau » et « empêche »). Au contraire, elle occupe la même place qu'aurait occupée la mise en relief normale de la syllabe en français camerounais. La seule différence entre les deux genres d'accent réside dans le type de hauteur de la voix et dans la présence d'une longue pause non syntaxique.

En français standard, (affirme Vincent Lucci), « [l']insistance [...] ne se substitue pas à l'accent de groupe rythmique, mais s'y ajoute »<sup>78</sup>, ce qui veut dire qu'un même mot en FS peut porter les deux types d'accent si ce dernier se retrouve en fin de groupe rythmique.

### Conclusion

L'analyse « des tendances fédératrices des déviations du français camerounais par rapport à la norme de référence » a conduit à trois constats essentiels :

A- Le système du français camerounais est très simplifié pour ses locuteurs. C'est ainsi que :

- 1- Cette variété de langue est très fidèle aux habitudes langagières acquises avec la langue première tant sur le plan phonématique que prosodique.
- 2- Le FC, comme le postule la théorie de la simplification, tend à la réduction des exceptions aux règles. C'est le cas avec l'hypergénéralisation de la règle de spirantisation en FC.
- 3- Le FC assimile à un système connu et maîtrisé tout ce qui ressemblerait à celui-ci; ce qui libère de l'effort nécessaire à la distinction. Le FC fait ainsi fi de l'accent aigu que porte la voyelle « é » en début de mot et précédée de la consonne « r ». Ex. « répéter » : (FS) *rɛpɛtɛ* (FC) *rɔpɛtɛ*.
- 4- Le FC conforme l'oral à l'écrit. C'est le cas avec les verbes du premier groupe au radical se terminant par une voyelle où la lettre « e » non prononcée en français de référence l'est en FC. Ex. « signifiera » : (FS) *siɲifiʁa* (FC) *siɲifjɔra*.
- 5- Le FC ne fait pas l'effort de réaliser les sons contigus aux caractéristiques trop distendues. La tendance générale est à l'harmonisation.

B- Quelques règles du FC relèvent plutôt de la complication, c'est le cas :

- 1- Avec la mise en relief normal de la syllabe avec une mélodie montante ;
- 2- Avec la règle d'assignation d'un accent aux prépositions monosyllabiques ;
- 3- Du deuxième type d'assignation de l'accent d'insistance affective en FC .

---

<sup>78</sup> *Ibid.* : 88

C- Ces constats ont conduit aux conclusions ci-après :

- 1- Les assertions d'André Martinet et de Rod Ellis présentées à l'introduction ne sont vraies que partiellement bien qu'en très grande partie.
- 2- Les règles de simplification dues à l'interférence ne sont des processus de simplification que pour les locuteurs natifs des langues camerounaises ou semblables, excepté le cas de l'intonation finale de la phrase interrogative et la règle de spirantisation du FC.
- 3- Le FC, par les changements qu'il subit par rapport à la variété standard, confirme l'affirmation de Beban Sammy Chumbow (1975) selon laquelle les règles de simplification et de complication peuvent bien se retrouver dans une seule et même langue.
- 4- Le FC confirme également la déclaration de l'auteur sus-cité d'après laquelle les règles de simplification sont naturellement plus nombreuses (cinq au total ici) que celles qui compliquent (trois en nombre en FC) le système (« It is generally<sup>79</sup> acknowledged that rule simplification is statistically more frequent »).
- 5- Cette analyse a permis de démontrer que si le système d'une langue change nécessairement au fil du temps pour devenir soit plus simplifié (dans la majorité) soit (dans une moindre mesure) plus compliqué, ces mêmes types de changement s'appliquent aux langues en déplacement dans l'espace<sup>80</sup>.
- 6- Si la simplification des règles peut s'expliquer facilement par le fait que le penchant naturel de l'être humain est de ne pas gaspiller de l'énergie non nécessaire, il reste à trouver ce qui sous-tend l'émergence de règles de complication.

---

<sup>79</sup> *Ibid.* (1975 : 189).

<sup>80</sup> Les Camerounais de France parlent un français largement moins dévié que celui des Camerounais vivant au Cameroun.

### Bibliographie

- ABELFATTAH NISSABOURI, 1994, *Le français tel qu'on le parle à Casablanca. Reflet des tendances actuelles de l'arabe marocain sur la prononciation du français*, thèse de doctorat, Université de Rennes II- Haute Bretagne.
- AHOUI, ABU, A., 1990, *Le français parlé de Côte-d'Ivoire. Etude phonético-phonologique, syntaxique et lexicale. Problèmes des interférences*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris XII.
- AITCHISON, J., 1981, *Language change: Progress or Decay?* London, Fontana Press.
- ALEXANDRE, P. 1966, *Système verbal et prédicatif du bulu*, Paris, Klincksieck.
- ALGEO, J., 1978, « What Consonant Clusters are Possible? », in *Word* XXIX, p. 206-224.
- ANDERSON, S., C., 1977, *A phonology of ngjémbɔ̀ɔ̀ɔ̀-bamileke*, Yaoundé, S.I.L.
- ANGOULARD, J. P., 1997, *Théorie de la syllabe : Rythme et qualité*, CNRS, Paris.
- ARONOF, M., 1976, *Word structure*, PhD thesis, MIT, (unpublished).
- BITJAA KODY, Z., D., 1990, *Le système verbal du basaa*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Université de Yaoundé.
- BOUTON, C., 1974, *L'acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Klincksieck.
- BOYER, H., (éd.), 1996, *Sociolinguistique : territoire et objets*, Neuchâtel, Delachaux-Niestlé.
- CALLAMAND, M., 1981, *Méthodologie de l'enseignement de la prononciation*, Paris, CLE International.
- CHISS et al., 1992, *Linguistique française*, Paris, Hachette-université.
- CAYAROL, M., 1977, *Le français parlé à la Réunion : Phonétique et phonologie*, Paris, Librairie Honoré Champion.
- CHOMSKY, N. and HALLE, M., 1968, *The sound pattern of English*. Trad. Principes de phonologie générative.. 1973, Paris, Seuil.
- CREISSELS, D., 1994, *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Grenoble, Université Stendhal, ELLUG.
- CHUMBOW, B., S., 1975, « On complexity and explanation in Linguistic change », in *Hagiwara*, p. 53-85.
- 1984, « Foreign language learning in multilingual setting: The predictability of the mother tongue effect » in *International Review of applied Linguistic (IRAL)*, November 1984, p. 287-296.
- DANG A ZIEM, A., 1995, *Substrats linguistiques et apprentissage du français*, Yaoundé, Ecole Normale Supérieure (ENS), mémoire de DIPES II.
- DELL, F., 1973, « e muet : Fiction graphique ou réalité linguistique ? », in *Anderson et Kiparsky* (éds.), p. 26-50.
- 1976, « Schwa précédé d'un groupe obstruante-liquide » in ? *Recherches linguistiques* 4, p. 75-111, Université de Paris VIII-Vincennes.

- 1984, « L'accentuation dans les phrases en français » in Dell, Hirs et Vergnaud, (éds.), p. 65-119.
- DJOURM, A., 1993, *Analyse du temps et de l'aspect en fè'fè'*  (langue du Haut-Nkam), Université de Yaoundé, mémoire de maîtrise.
- DJOURM NKWESCHEU, A., 2000, *Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun*, Thèse de Doctorat de l'Université Stendhal-Grenoble 3.
- 2004, « La prosodie typiquement camerounaise du français parlé au Cameroun » ? in *Epasa Moto*, Vol 4, mars.
- DONATO, J., « La variation linguistique ou la langue dans l'espace, le temps, la société et les situations de communication », in Frédéric François (éd.), *Linguistique*, Paris, PUF, pp. 281-362.
- DUMONT, P., 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique noire francophone*, Paris, EDICEF / AUPELF.
- DUPONCHEL, L., 1974, « Interférences entre les langues négro-africaines et l'enseignement du français au niveau phonétique, grammatical et lexical », in *Les langues négro-africaines et l'enseignement du français*, Collection Libermann (éd.), Douala.
- ELLIS, R., 1985, *Understanding second language acquisition*, Oxford, CUP.
- ENCREVE, P., 1988, *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Seuil.
- ESSONO, J.J.M., 1979, *Interférences phonologiques et morpho-syntaxiques de l'ewondo dans le français parlé*, thèse de Master's degree en linguistique, Yaoundé.
- FOUCHE, P., 1988, *Traité de prononciation française*, Paris, C., Klincksieck.
- GARDE, P., 1968, *L'accent*, Paris, PUF.
- GOLSMITH, 1976, *Autosegmental phonology*, PhD. Dissertation, MIT, publié en 1979 par Gardland Publishing, New York.
- HAGIWARA, M. P., (éd.), 1975, *Studies in romance linguistics*.
- HONEY, J., 1989, *Does accent matter ?* London, Faber and Faber.
- HYMAN, L.M., 1972, « A phonological study of fe'fe' - bamileke », in *Studies in African linguistics*. Supplement 4, published by the department of linguistics and the African Studies Center, University of California (Los Angeles).
- 1975, *Phonology: Theory and analysis*, New York, Holt, Rinehart and Winstons
- 1977, (éd.), *Studies in stress and accent, Southern California Occasional papers in Linguistics*, n° 4, Los Angeles, department of linguistics, University of Southern California.
- 1994, *Phonology in generative grammar*, Blackwel, Cambridge MA and Oxford UK.
- KENTSTOWICZ, M. et KISSEBERTH, Ch., 1979, *Generative phonology: Description and theory*, New York, Academic Press.

- KOUADIO, N., 1977, *L'enseignement du français en milieu baoulé: Problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*, thèse 3<sup>e</sup> cycle, Grenoble III.
- KOUBA-FILA, E., 1990, « Image et réalité du français au Congo », in *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, p. 615-629.
- LAFAGE S., 1996, « La Côte-d'Ivoire : Une appropriation nationale du français ? », in *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Paris, Champion, p. 587-602.
- LAROUSSI, F. 1990, « Le français en Tunisie aujourd'hui » in *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, p.705-721.
- LEON, M., 1991, *Exercices systématiques de prononciation française*, Paris, Hachette.
- LEON, P. et M., 1979, *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Larousse/Hachette.
- LHOTE, E., 1995, *Enseigner l'oral en interaction : Percevoir, écouter, comprendre*. Paris, Hachette.
- LUCCI, V., 1983a, *Etude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle*. Grenoble, publications de l'université des langues et lettres de Grenoble.
- « Prosodie, phonologie et variation en français contemporain », in *Langue française* n°60, Paris larousse.
- MACKAY, W., F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
- MAHMOUDI, A., 1989, *Le français parlé de l'Oranie (Ouest algérien)*, thèse de doctorat, Université Grenoble III.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J.-P., 1973, *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- MALMBERG, B., 1972, *Phonétique française*, Paris, P.U.F.
- MANESSY, G., 1979, « Le français en Afrique noire : Faits et hypothèses », in Albert VALDMAN (éd.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, p. 333-362.
- MARTINET, A., 1955/1970, *Economie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Berne, Editions Francke SA.
- 1974, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MENDO ZE, G., 1999, *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Publisud.
- NISSIM, G. M., 1979, *Le bamileke gomala '(parler de Bandjoun Cameroun) Phonologie – morphologie nominale, comparaison avec des parlers voisins*. Paris, Etudes africaines, E. H. E. S. S., thèse de 3<sup>e</sup> cycle.
- 1972, *Etude phonologique du parler de Jo, Banjun*. Yaoundé, S.L.A.
- NOSS, P. 1973, *Introduction to gbaya*, Centre de traduction de Meiganga.
- 1981, *Le système verbal gbaya*, Centre de traduction de Meiganga.
- NOYE, D., 1974, *Cours de foulfouldé. Dialecte peul du diamaré*. Nord- Cameroun.
- PEYROLLAZ, M., 1954, *Manuel de phonétique et de diction française*, Paris, Larousse.

- ROBERT, (Le nouveau petit), 1996.
- ROBILLARD, D. de et BENIAMINO, M., (éds.), 1996, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Honoré Champion.
- SANOGO, A., 1983, *Emergence d'un parler nouveau, le français de Côte-d'Ivoire : Aspects sociolinguistiques*, thèse de doctorat, Grenoble III.
- SATO, C. J., 1984, « Phonological processes in second language acquisition: Another look at inter-language syllable structure », in *Language learning* XXXIV, 1 p. 43-57.
- SIMO BOBDA, A. 1992, *Aspects of Cameroon English phonology*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Yaoundé.
- TADADJEU, M. et SADEMOUO, E., 1984, *Alphabet général des langues camerounaises*, Collection PROPELCA n°1.
- VERLUYTEN, P., 1982, *Recherches sur la prosodie et la métrique du français*, thèse de doctorat, Département de philologie romane, Université d'Anvers.
- WALTER, H., 1977, *La phonologie du français*, Paris, PUF.
- 1988, *Le français dans tous les sens*. Paris, Robert Lafon.
- WEINREICH, U. 1953/1974, *Languages in contact, findings and problems*, New York.
- YOUSSIF DAFA' ALLA, A., 1992, *Les difficultés liées à l'apprentissage de l'oral chez les Soudanais apprenant le français langue étrangère : Proposition d'une nouvelle approche de l'oral*, thèse de doctorat, Université de Besançon.
- YOUSSIF STANKIEWICZ, C., 1996, *Réalisation des voyelles du français standard par des locuteurs arabophones soudanais*, thèse de doctorat, Université Paris III.
- ZANG ZANG, P., 1991, *Le processus de dialectalisation du français en Afrique : Le cas du Cameroun*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Université de Yaoundé.